

Quitter la route pour suivre une large chemin de terre, à gauche, toujours le long du canal.



Traverser la départementale, à droite près d'une première aire de pique-nique, direction «les Conches». À 150 m, bifurquer à gauche le long de la seconde aire de pique-nique. Avant l'entrée du camping, emprunter à droite un large chemin ombragé, au bord de l'eau.



Au sortir du sentier, prendre la D 46b à gauche.

Nous filons toujours tout droit sur une petite route au travers des marais.



Bifurquer à droite sur la D 105 en direction de Longeville-sur-Mer.

Nous entrons aux Conches.



Laisser la départementale et monter légèrement à gauche, avenue du Docteur Joussemet.

Nous continuons toujours tout droit jusqu'au bout de l'impasse.



Arrivée

Retrouver le parking de la plage des Conches, à droite au bout de l'impasse.